

La maison d'arrêt de Digne-les-Bains

La maison d'arrêt de Digne a été transformée en lieu de détention en 1790 et est devenue une prison "moderne" en 1819 après d'importants travaux d'aménagement. Elle reçoit des personnes prévenues en détention provisoire (personnes détenues en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive) ainsi que des personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans. Sise dans le quartier ancien de la ville, la maison d'arrêt se situe sur le point haut de la ville, à côté de la cathédrale Saint-Jérôme. L'établissement est en gestion publique.

Coordonnées

Montée des prisons
BP 40131
04990 Digne-les-bains
04 92 31 01 25

Capacité d'accueil

35 places
Un quartier de détention hommes majeurs (32 places)
Un quartier de semi-liberté (3 places)
Un quartier d'accueil des arrivants labellisé (organisme certificateur Veritas)

Parloirs

04 92 31 68 70 (les lundis, mercredis, vendredis et samedis entre 08h00 et 12h00)
Le parloir est possible les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 15h00 à 17h00
Les parloirs avocats sont ouverts du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30.

M à j le 17/02/2021